

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 31 août 2026

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 13.

L'an deux mil vingt-six, le 31 août à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric LE TURLUER, le Maire.

Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Jérémy PATUREL, Christophe LE MERRER, Marie-Christine MEVEL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Hervé LE SOUDEER, Floryse BUTTEZ, Laurence HERPE, Ronan RIOU, Tony MOREL, Clément LE MOAN, Fabien TARTIVEL.

Absents : Michèle OLLIVIER (procuration à Marie-Christine MEVEL), Sandrine ARTUR (procuration à Frédéric LE TURLUER).

Secrétaire de séance : Christophe LE MERRER.

Date de convocation : 26/08/26.

7- Soutien à l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-pompiers de France

À la suite des incendies de cet été et des décès de sapeurs-pompiers dans l'exercice de leurs missions, M. le Maire propose d'apporter un soutien de 100,00 € à l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-pompiers de France qui accompagne les familles et les orphelins de sapeurs-pompiers disparus.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la proposition du Maire et aussi de contribuer au fonds de soutien aux communes sinistrées piloté par l'AMF à hauteur de 100,00 €.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.